

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/SEM.54/2002/1  
13 décembre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Comité du bois  
Commission européenne des forêts

**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE,  
DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

**«LE BOISEMENT DANS LE CONTEXTE DE  
LA GESTION DURABLE DES FORÊTS»**

**Séminaire international organisé par le Service irlandais des forêts  
Ministère de la marine et des ressources naturelles  
Ennis (Irlande), 15-19 septembre 2002**

*À l'occasion de la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT  
de la technologie, de la gestion et de la formation forestières*

**PREMIÈRE ANNONCE ET APPEL À CONTRIBUTIONS**

On trouvera ci-après des **renseignements** sur le séminaire et un **appel à contributions**. L'on trouvera également ci-joint un formulaire de préinscription que les participants sont priés de renvoyer avant le **1<sup>er</sup> mars 2002**. Une note d'information plus détaillée, contenant un ordre du jour provisoire, une description des modalités pratiques et un formulaire d'inscription, sera adressée aux participants ultérieurement.

Veillez communiquer les renseignements ci-joints aux spécialistes susceptibles d'être intéressés par le thème du séminaire.

## **Rappel**

La gestion durable des forêts (GDF) signifie la gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial; et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes.

La GDF est une initiative internationale que chaque région du globe adapte à son propre contexte. Par delà la diversité de sa mise en œuvre, cette notion renvoie à des critères de base communs à toutes les régions et qui ont trait au capital forestier, à l'état sanitaire des forêts, à leur vitalité, leur capacité productive et leur diversité biologique, aux sols et aux eaux et aux aspects socioéconomiques. Ces critères valent certes pour toutes les phases du cycle forestier, mais c'est peut-être au stade du boisement que leur importance est la plus grande, lorsqu'il s'agit de créer de nouvelles forêts sur des terrains découverts. Des pratiques judicieuses à ce stade permettent de poser des fondements solides pour la pleine mise en œuvre de la GDF tout au long de la durée de vie de la forêt et au-delà.

## **Le boisement dans le contexte de la GDF**

Le boisement dans le contexte de la GDF ne se résume pas à la simple plantation d'arbres: il s'agit de planter les bons arbres aux bons endroits. Constituant par nature une modification importante de l'utilisation des sols, le boisement a de grandes répercussions sur le site et ses environs. Il a aussi des incidences plus larges qui touchent, par exemple, à la protection des bassins hydrographique, à la gestion du paysage et à la mise en place d'infrastructures régionales adéquates.

Pour faire en sorte que le boisement s'insère dans une gestion durable des forêts, les meilleures pratiques doivent prévaloir dans tous les aspects de la création de nouvelles forêts, en ce qui concerne notamment:

- La planification à tous les niveaux – national, régional et local (politiques nationales de la forêt, stratégies forestières indicatives, plans hydrographiques, etc.) – et toujours dans le cadre de consultations avec les parties intéressées;
- L'évaluation des terres disponibles et de leurs différents usages possibles, et la mise en place de mesures de soutien – financières, professionnelles et de formation – à l'intention des propriétaires fonciers;
- L'analyse des différents sites du point de vue de leur adaptation au boisement, compte tenu des considérations environnementales, telles que la protection des sols et des eaux, le paysage, la diversité biologique et l'archéologie, et des questions d'aménagement des sites, par exemple les mesures à prévoir pour les récoltes et autres opérations futures, la restructuration forestière et la modélisation du paysage;

- Les opérations directement liées au boisement, telles que la sélection des espèces qui conviennent et de leur provenance, la préparation du site, la plantation, les régimes nutritifs, la maîtrise de la végétation, la gestion phytosanitaire intégrée, le remplissage et la taille;
- La création de forêts visant spécifiquement des avantages autres que la production de bois, notamment la diversité biologique, les loisirs, la protection des bassins hydrographiques et la fixation du carbone.

### **Irlande – une étude de cas internationale**

L'Irlande s'est lancée dans une ambitieuse stratégie du développement de sa couverture forestière, en vue de la faire passer de 9 % à 17 % d'ici à l'an 2030. Le Service des forêts irlandais travaille en partenariat avec les secteurs public et privé, les organismes de protection de l'environnement et d'autres organismes publics pour veiller à ce que ce développement forestier soit conforme aux principes de la GDF tels qu'ils sont énoncés dans le document intitulé «Irish National Forest Standard, Code of Best Forest Practice – Ireland» et toute une série de principes directeurs en matière d'environnement. Les spécialistes irlandais de la forêt ont eu à surmonter de nombreuses difficultés, découvert de nombreuses possibilités nouvelles et fait face à de nombreuses contraintes tout au long de la reconstitution du patrimoine forestier du pays, qui ne représentait que 1 % de la superficie des terres il y a 100 ans. L'engagement de l'Irlande en faveur de la GDF, depuis la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe, fournit selon les professionnels irlandais de la forêt une occasion d'encourager davantage les meilleures pratiques au stade du boisement, posant ainsi les bases propres à assurer que tout le bois produit en Irlande proviendra de forêts soumises au régime de la gestion durable. L'intégration de la GDF à la stratégie nationale de boisement représente un cas utile, et peut-être unique, à étudier par les autres pays qui ont entrepris d'étendre leur patrimoine forestier national.

### **Objectif et thèmes**

Le séminaire international sur le boisement dans le contexte de la GDF a pour objet d'examiner les meilleures pratiques qui permettent de s'assurer que les opérations de boisement sont menées conformément à la GDF. Les thèmes du séminaire couvrent tous les aspects du boisement évoqués plus haut, depuis la planification initiale jusqu'à l'achèvement du couvert forestier.

### **Participants**

Le séminaire s'adresse à toutes les personnes qui s'intéressent aux conditions de réussite de la création de forêts dans le contexte de la GDF. Il s'agit des professionnels des secteurs de la foresterie et de l'environnement, des spécialistes de l'utilisation des sols, des responsables publics, régionaux et locaux, des décideurs et parlementaires, des scientifiques et chercheurs, des organisations non gouvernementales de protection de l'environnement et de l'ensemble plus vaste des parties intéressées.

### **Programme (préliminaire)**

<i>Dimanche 15 septembre</i>	Excursion sur des sites de boisement dans l'ouest de l'Irlande, pour étudier le boisement dans le contexte de la GDF
<i>Lundi 16 septembre</i>	Introduction générale Séance plénière – contributions
<i>Mardi 17 septembre</i>	Séance plénière – contributions
<i>Mercredi 18 septembre</i>	Groupes de travail pour analyser les pratiques actuelles et étudier de nouvelles conceptions du boisement dans le contexte de la GDF
<i>Jeudi 19 septembre</i>	Séance plénière pour présenter les conclusions des groupes de travail Conclusions et recommandations Clôture du séminaire

Le Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la GDF se tiendra à l'issue de la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (12-14 septembre), dont l'ordre du jour (TIM/EFC/WP.1/2002/1) doit paraître incessamment.

### **Préinscription et appel à contributions**

Les personnes qui souhaitent participer au Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la GDF sont priées de remplir le formulaire de préinscription ci-joint et d'en adresser un exemplaire à chacune des deux adresses suivantes, avant le 1<sup>er</sup> mars 2002:

M. Kevin D. Collins  
Inspecteur des forêts  
Service des forêts  
Ministère de la marine et des ressources naturelles  
Leeson Lane  
IR - DUBLIN 2  
Irlande

M. Jorge Najera  
Économiste  
Section du bois  
CEE, Division du commerce  
Palais des Nations  
CH - 1211 GENÈVE 10  
Suisse

Téléphone +353-1-6199383

Télécopie +353-1-6623180

Courrier électronique: kevin.collins@marine.irlgov.ie

Téléphone +41-22-917-3240

Télécopie +41-22-917-0041

Courrier électronique: jorge.najera@unece.org

Les contributions de toute personne souhaitant traiter d'un sujet lié aux thèmes du Séminaire sont les bienvenues. Les intéressés sont invités à joindre au formulaire de préinscription un résumé indiquant le sujet traité et les grandes lignes de l'exposé, le tout ne devant pas dépasser 300 mots. Le résumé doit aussi indiquer le nom et l'adresse de l'auteur et préciser le type de contribution prévu (exposé oral, affiche, document, exposition).

